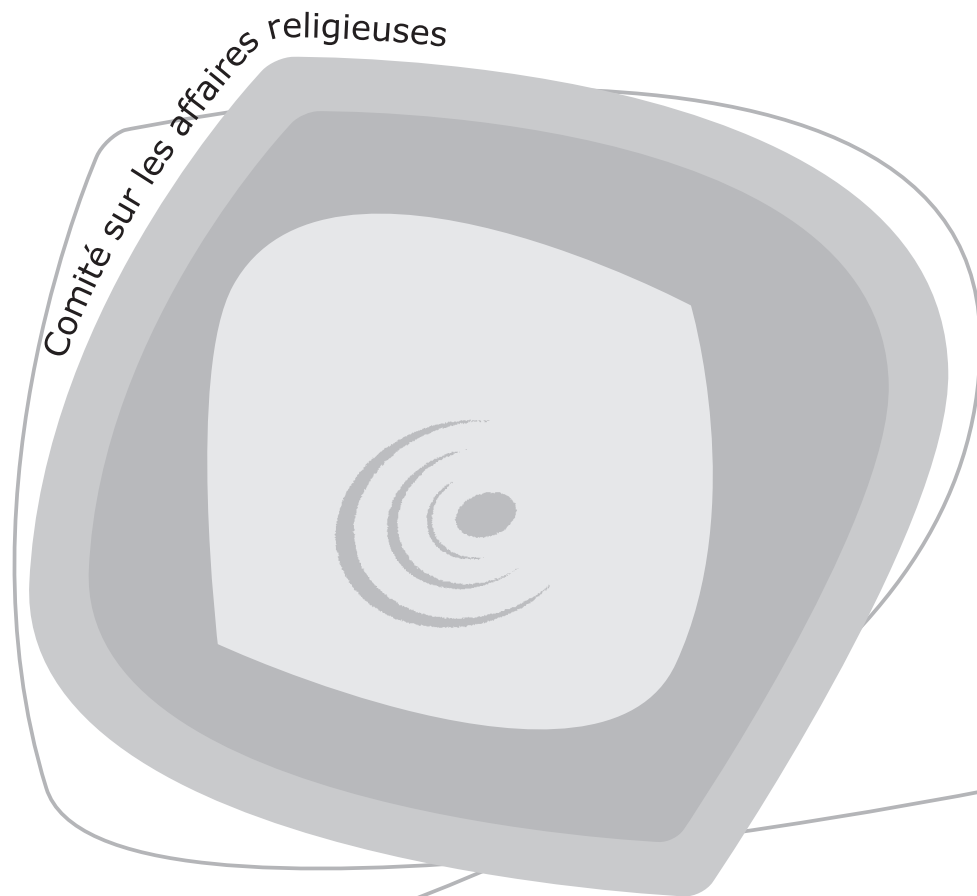


Comité sur les affaires religieuses

La formation des maîtres dans le domaine
du développement personnel :
une crise symptomatique

Avis au ministre de l'Éducation
Novembre 2003

Québec 



La formation des maîtres dans le domaine
du développement personnel :
une crise symptomatique

Avis au ministre de l'Éducation
Novembre 2003

**La rédaction de cet avis a été confiée au personnel
du Secrétariat aux affaires religieuses.**

Avis adopté à la vingt-deuxième réunion
du Comité sur les affaires religieuses,
les 21 et 22 août 2003
(Membres du Comité : voir l'Annexe 7)

Supervision

Christine Cadrin-Pelletier
Secrétaire aux affaires religieuses

Coordination

Lorraine Leduc
Coordonnatrice
Comité sur les affaires religieuses

Recherche

Roger Boisvert
Denis Breton

Rédaction

Roger Boisvert

Traitement de texte

Marleine Guillot

Révision linguistique

Services des publications
Ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec,
Ministère de l'Éducation, 2003 – 03-00538

ISBN : 2-550-41787-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1	
SITUATION DANS LES FACULTÉS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	6
1.1 Une formation en cours de révision	6
1.2 Les programmes de formation à l'enseignement de la morale et de la religion.....	6
1.3 L'effectif étudiant dans les programmes de formation à l'enseignement de la morale et de la religion au secondaire	11
CHAPITRE 2	
LES ENJEUX	13
2.1 Risque de pénurie d'enseignantes et d'enseignants qualifiés dans le domaine du développement personnel	13
2.2 Perte appréhendée d'expertise universitaire en formation des maîtres dans le domaine du développement personnel	13
2.3 Survie du domaine du développement personnel	14
CONCLUSION	15
RECOMMANDATIONS	18
ANNEXE 1	
Offre de formation enseignement moral et enseignement religieux année 2003-2004 baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP)	21
ANNEXE 2	
Offre de formation enseignement moral et enseignement religieux année 2003-2004 baccalauréat en enseignement secondaire (BES).....	23
ANNEXE 3	
Relevé des nouvelles inscriptions du trimestre d'automne 1994 au trimestre d'automne 2002 dans les programmes révisés de formation à l'enseignement secondaire.....	26

ANNEXE 4

Nombre total des inscriptions du trimestre d'automne 1997 au trimestre d'automne 2001 dans les programmes de formation à l'enseignement secondaire.....	27
---	----

ANNEXE 5

Relevé des diplômes obtenus de 1992 à 2002 dans les programmes de formation à l'enseignement secondaire.....	29
--	----

ANNEXE 6

Liste des personnes consultées.....	30
-------------------------------------	----

ANNEXE 7

Membres du comité sur les affaires religieuses	31
--	----

BIBLIOGRAPHIE	32
----------------------------	----

INTRODUCTION

En juin 2002¹, le ministre de l'Éducation a demandé au Comité sur les affaires religieuses de lui présenter un avis sur la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel². Le Comité remplit son obligation en remettant cet avis, mais il signale d'entrée de jeu que les difficultés rencontrées dans ce secteur de formation – baisse marquée des inscriptions dans la plupart des universités, éclatement et diminution des offres de formation – sont symptomatiques d'un problème majeur qui se situe ailleurs.

Le Comité constate que c'est la crise liée au domaine du développement personnel au primaire et au secondaire qui se répercute sur la formation des maîtres. En effet, ce domaine d'apprentissage est extrêmement fragilisé par les effets cumulatifs d'une série de décisions prises dans le contexte de la réforme du curriculum scolaire et de la redéfinition de la place de la religion à l'école. Ces effets se manifestent au moment même où le Ministère vient de convenir de la nécessité du maintien de ce domaine, notamment dans sa politique éducative adoptée à la suite des États généraux sur l'éducation³ et dans les orientations définies après la remise du rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école⁴.

Certaines des décisions prises touchent directement l'organisation de la tâche du personnel enseignant. Nous pensons à la réduction de 40 % du temps alloué aux enseignements sur la morale et la religion au primaire et au secondaire et au retrait de la grille-matières des cours Formation personnelle et sociale et Éducation au choix de carrière (FPS et ECC), qui sont associés au domaine du développement personnel et fréquemment donnés par le même personnel que l'enseignement moral et l'enseignement religieux. Ces changements obligent plusieurs enseignants et enseignantes à se recycler dans d'autres disciplines, réduisent la perspective de carrière dans ce domaine et contraignent trop souvent les commissions scolaires à confier les

¹ Lors d'une rencontre avec le président du Comité sur les affaires religieuses (CAR), le 25 juin 2002.

² Le Programme de formation de l'école québécoise définit cinq domaines d'apprentissage : les langues; la mathématique, la science et la technologie; l'univers social; les arts et le développement personnel. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de formation de l'école québécoise*, Éducation préscolaire, enseignement primaire, Québec, 2001, p. 7. Le domaine du développement personnel regroupe des matières disparates. On y trouve les programmes de morale et de religion (Enseignement moral, Enseignement moral et religieux catholique, Enseignement moral et religieux protestant et Éthique et culture religieuse) ainsi que l'Éducation physique et à la santé. À cause de son mandat, le CAR exclut de ses préoccupations cette dernière matière. Ainsi, à moins d'indication contraire, l'expression « domaine du développement personnel » dans cet avis ne concerne que les matières portant sur la morale et la religion.

³ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative*, Québec, gouvernement du Québec, 1997, p. 16-18.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, Québec, gouvernement du Québec, 1996, p. 19-23.

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Dans les écoles publiques du Québec : une réponse à la diversité des attentes morales et religieuses*, Québec, gouvernement du Québec, mai 2000, p. 9-13.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE, *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise*, Québec, gouvernement du Québec, 1999, p. 229-232.

enseignements sur la morale et la religion à du personnel formé dans d'autres disciplines⁵. De plus, le report répété de l'application du programme d'éthique et de culture religieuse laisse planer le doute sur la volonté du Ministère de mettre en place une formation éthique⁶ et religieuse adaptée aux besoins actuels.

Par ailleurs, plusieurs redoutent l'échéance de la clause dérogatoire à la Charte canadienne des droits et libertés⁷, qui permet de maintenir les enseignements religieux catholique et protestant, y voyant le moment où se terminera le travail d'éviction de la religion de l'école, qui a commencé selon eux, par la déconfessionnalisation des structures, la réduction du temps alloué aux enseignements portant sur la morale et la religion et la disparition des services confessionnels d'animation pastorale ou religieuse. De plus, le régime d'option, maintenu dans les écoles publiques déconfessionnalisées, est complexe et difficile à gérer, ce qui fait souhaiter à plusieurs administrateurs scolaires la disparition pure et simple des enseignements sur la morale et la religion. Enfin, le maintien des enseignements de type confessionnel au primaire et au premier cycle du secondaire, dans les écoles publiques laïques, est perçu par plusieurs comme une incohérence à laquelle il faut mettre fin.

On le voit, le caractère ambigu de cet ensemble de décisions contribue à alimenter le scepticisme quant à l'avenir du domaine du développement personnel. En l'absence d'une perspective de carrière viable, on ne s'étonne pas de constater la rareté des nouveaux candidats et candidates dans ce domaine de formation. On constate par ailleurs que l'éclatement du domaine du développement personnel en plusieurs disciplines connexes et la réduction du temps qui lui est réservé se reflètent dans la disparité observée entre les offres de formation des différentes universités et dans le peu d'importance qui leur est accordée compte tenu de la complexité des questions éthiques et religieuses.

Ainsi, le Comité sur les affaires religieuses affirme que l'on ne pourra pas apporter de solutions véritables aux problèmes de la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel sans s'attaquer de front à la crise qui ébranle ce domaine d'apprentissage au primaire et au secondaire. Cette problématique n'est pas nouvelle. Dès mars 2001, le Comité exprimait ses inquiétudes au ministre de l'Éducation relativement aux impacts possibles de la réduction du temps alloué aux programmes de morale et de religion, particulièrement sur la planification de la tâche d'enseignement et sur la formation des maîtres.

⁵ Le manque de préparation de nombreux enseignants et enseignantes à qui sont confiés les enseignements religieux incite plusieurs parents, particulièrement du côté protestant, à inscrire leur enfant en enseignement moral.

⁶ Bien que les spécialistes fassent habituellement une distinction entre « éthique » et « morale », ces deux termes seront utilisés indifféremment dans ce texte.

⁷ La clause dérogatoire relative à la Charte canadienne des droits et libertés ne peut être invoquée pour une période de plus de cinq ans à la fois. Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2000, elle arrive donc à échéance le 30 juin 2005. Le recours à cette clause ainsi que celui à la clause dérogatoire – dont la durée n'est pas limitée dans le temps – relative à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec permettent au gouvernement de maintenir les enseignements catholique et protestant dans les écoles publiques, ce qui va à l'encontre des deux chartes, qui affirment la liberté de conscience et de religion et le droit à l'égalité dans la reconnaissance et l'exercice des droits et libertés.

Des décisions doivent donc être prises rapidement pour remettre le domaine du développement personnel sur les rails. Dans une prochaine réflexion, le Comité sur les affaires religieuses analysera ce domaine d'apprentissage en se demandant notamment si l'éclatement disciplinaire qui le caractérise permet de répondre aux besoins de formation des jeunes. Il l'examinera sous l'angle des compétences à développer, des visées de formation à atteindre et des savoirs à acquérir. Les solutions que proposera le Comité pour consolider ce domaine seront en continuité avec la position adoptée dans son premier avis, *Rites et symboles religieux à l'école, Défis éducatifs de la diversité*⁸, dans lequel il suggérait, dans le cadre de l'école laïque, des actions respectueuses de la réalité sociale, des principes démocratiques et de la responsabilité éducative de l'école. Le Comité se permet d'insister auprès du ministre de l'Éducation pour qu'il mobilise toutes les ressources nécessaires à la mise en place de solutions durables. Des signaux clairs doivent être envoyés aux milieux quant à la volonté du ministre de revoir la configuration du domaine du développement personnel et sa place dans le curriculum. Les occasions d'intervenir ne manqueront pas dans le contexte de la réforme où plusieurs décisions restent à prendre, notamment en ce qui concerne le régime pédagogique.

Ainsi, puisque les problèmes de la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel proviennent de la précarisation de ce domaine au primaire et au secondaire, toute solution envisagée actuellement sera nécessairement insuffisante. Le Comité proposera tout de même quelques aménagements dans l'actuel cadre scolaire. Ainsi, le Comité est d'avis qu'une culture éthique et religieuse de base doit faire partie de la formation de tous les maîtres du primaire et du secondaire. Il lui paraît également urgent que la formation offerte aux maîtres chargés de l'enseignement de l'éthique et du fait religieux au primaire et au secondaire soit enrichie pour mieux répondre aux besoins éducatifs des élèves. En ce qui concerne le secondaire, le Comité estime qu'une formation unique préparant à l'enseignement de l'éthique et du fait religieux doit être privilégiée au moment de la révision des offres de formation.

⁸ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES, *Rites et Symboles religieux à l'école. Défis éducatifs de la diversité*, Québec, ministère de l'Éducation, mars 2003, p 53-55.

CHAPITRE 1 SITUATION DANS LES FACULTÉS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'examen de la situation dans les facultés des Sciences de l'éducation porte sur trois aspects : le processus de révision des programmes de formation des maîtres du primaire et du secondaire dans le domaine du développement personnel, la structuration de ces programmes et l'effectif étudiant.

1.1 UNE FORMATION EN COURS DE RÉVISION

La situation actuelle de la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel est particulièrement critique, mais elle s'inscrit dans la problématique plus vaste de la qualité de la formation de tous les maîtres. Tous les domaines de formation sont concernés par les enjeux d'une solide formation générale, la recherche d'un juste équilibre entre la formation pédagogique et la formation disciplinaire, l'acquisition ou le développement des compétences professionnelles et l'approche culturelle de l'enseignement.

Dans le cadre de la réforme, le ministère de l'Éducation a publié en 2001 de nouvelles orientations pour la formation des maîtres à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire⁹. Cette publication a donné le coup d'envoi à un processus de révision des programmes de formation dans les facultés des Sciences de l'éducation. Ces orientations insistent sur les compétences professionnelles et définissent des « profils de sortie » en fonction des domaines d'apprentissage. Ces « profils de sortie » prévoient deux programmes possibles dans le secteur de l'éthique et de la religion au secondaire : le programme de BES, profil « développement personnel » et le programme de BES, profil « univers social et développement personnel ».

Les universités avaient jusqu'en décembre 2002 pour présenter leurs programmes révisés au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). La quasi-totalité des programmes présentés ont été provisoirement autorisés à démarrer à l'automne 2003, tandis que les autres ont déjà été agréés. Le processus d'analyse détaillée devrait être terminé d'ici à la fin de l'année 2003.

1.2 LES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE ET DE LA RELIGION

L'analyse de la structuration des programmes de formation à l'enseignement de la morale et de la religion au primaire et au secondaire fera l'objet de cette section.

⁹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec, gouvernement du Québec, 2001, 253 p.

Nombre de crédits alloués et disparité des contenus dans les programmes de BEPEP (baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire)

Le cours d'enseignement moral et les cours d'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, font partie du *Programme de formation de l'école québécoise* du primaire. Ainsi, le personnel enseignant du primaire doit avoir suivi une formation dans ce domaine pour être prêt à donner des cours dans l'une ou l'autre de ces matières. Il revient aux universités de préciser les objets de formation et le nombre de crédits requis pour ces programmes d'enseignement, dans le respect des orientations ministérielles en matière de formation des maîtres.

Il existe de grandes différences entre les formations offertes par les universités. Une université a fixé à six crédits la formation obligatoire à l'enseignement moral ou à l'enseignement religieux, tandis que la plupart des autres l'ont établie à trois. Trois de ces universités proposent aussi des cours à option. Par contre, trois autres limitent exclusivement à des cours à option leur offre de formation dans ces disciplines.

On observe une disparité importante dans les types de cours offerts par les universités. Sous des titres variés, les universités offrent à leurs étudiants et étudiantes des cours d'introduction à la tradition catholique ou aux traditions religieuses en général, avec parfois un accent sur la foi catholique. Il peut s'agir aussi de cours d'introduction à la morale ou à l'éthique et au fait religieux. Toutefois, le plus souvent, les cours offerts ont un contenu didactique. Ces cours peuvent porter à la fois sur l'enseignement de la morale et de la religion, ou seulement sur l'un ou sur l'autre. Enfin, la didactique de l'enseignement religieux peut être centrée sur le catholicisme ou s'étendre aussi au protestantisme ou, encore, englober tout le christianisme. L'annexe 1 rend compte de cette diversité.

Nombre de crédits alloués et disparité des contenus dans les programmes de BES (baccalauréat en enseignement secondaire)

L'enseignement moral et l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, sont intégrés au *Programme de formation de l'école québécoise* en ce qui concerne le premier cycle du secondaire, de même que le cours d'éthique et de culture religieuse en ce qui a trait au deuxième cycle. Comme nous l'avons vu plus haut, deux profils de sortie permettent aux futurs maîtres de recevoir la formation nécessaire à ces enseignements : le profil « développement personnel » et le profil « univers social et développement personnel ».

À l'intérieur du cadre défini par les orientations ministérielles, on observe encore une grande diversité dans la façon dont les universités québécoises ont précisé les objets de formation et le nombre de crédits requis.

On constate que :

- la majorité des universités n'offrent pas de formation aux futurs enseignants et enseignantes du secondaire dans le domaine du développement personnel;
- parmi les cinq universités offrant le programme de BES en morale et en religion, toutes ont choisi le profil « univers social et développement personnel », sauf l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a préféré le profil « développement personnel »;
- les cours offerts à l'intérieur du programme de BES, profil « univers social et développement personnel », portent sur des objets qui varient sensiblement d'une université à l'autre;
- les programmes de BES, profil « univers social et développement personnel », comprennent de 18 à 27 crédits en éthique et en religion, contre 36 à 42 en histoire. Les universités allouent davantage de crédits disciplinaires à l'histoire qu'à l'éthique et à la culture religieuse dans ce programme de formation pour tenir compte du temps consacré à chacune de ces disciplines dans le curriculum scolaire et parce que l'éducation à la citoyenneté a été rattachée au domaine de l'univers social.

Le Comité veut attirer l'attention sur ce dernier point. La logique qui établit une proportion entre le nombre de crédits accordé dans les universités et le temps réservé aux matières au secondaire convient à la géographie ou à la technologie¹⁰, mais ne peut s'appliquer aux programmes portant sur l'éthique et la religion. En effet, ces programmes constituent, avec le retrait de certaines matières du curriculum, une formation de domaine, contrairement à la géographie ou à la technologie, qui occupent une place secondaire dans leur domaine respectif. De plus, cette logique ne tient pas compte de la complexité et de l'étendue des questions éthiques et religieuses, ainsi que de leur importance pour la formation intégrale et citoyenne de l'élève. C'est pourquoi il faut la remettre en question, et ce, dans le respect de l'orientation ministérielle relative à la professionnalisation de l'enseignement.

En plus du nombre restreint de crédits alloués à la morale et à la religion dans les programmes de BES, profil « univers social et développement personnel », et de la disparité des objets de formation observée, on constate que la plupart des universités n'ont pas tenu compte de l'orientation gouvernementale voulant qu'une culture religieuse de base soit intégrée dans la formation à l'enseignement, ce qui donne l'impression que l'éthique et la religion sont négligées dans les programmes de formation. Le deuxième tableau que l'on trouve en annexe rend compte de la situation dans les programmes de BES.

Orientation vers une culture religieuse de base dans la formation à l'enseignement

Selon le document d'orientation *Dans les écoles publiques du Québec : une réponse à la diversité des attentes morales et religieuses*, « tout enseignant, dans le cadre de sa formation générale, devrait se familiariser avec des éléments de culture et d'histoire religieuse » pour savoir « reconnaître la composante religieuse » dans notre civilisation et « situer la tradition religieuse »

¹⁰ Dans les programmes de BES, profil « univers social », de la plupart des universités québécoises francophones, entre 12 et 24 unités sont accordées à la géographie, contre 27 à 42 à l'histoire. Quant à la technologie, dans le profil « science et technologie », elle occupe encore moins de place.

des jeunes qu'il accueille¹¹. Un coup d'œil aux programmes de formation des maîtres au primaire et au secondaire révèle que cette orientation gouvernementale n'a pas été prise en compte sérieusement. Cette orientation vise l'ensemble des maîtres, particulièrement ceux qui ne sont pas appelés à dispenser l'enseignement religieux, puisque la formation de ceux qui assumeront cet enseignement devrait aller bien au-delà d'une culture religieuse de base. Aussi, on s'étonne que la formation à l'enseignement de la morale et de la religion de la plupart des futurs titulaires du primaire soit limitée à trois crédits.

À titre d'exemple au secondaire, examinons quelques programmes de BES, profil « univers social ». Aucune faculté d'éducation n'a inséré dans ces programmes un cours obligatoire portant sur la religion. Cependant, l'Université du Québec à Trois-Rivières propose à ses étudiantes et étudiants inscrits à ce profil le cours « Les grandes traditions religieuses » en option avec le cours « Éthique appliquée ». Quant à l'Université Laval, elle offre cinq cours à option portant sur la religion ou la morale. Ces exemples témoignent des efforts déployés pour intégrer une culture religieuse de base dans la formation des maîtres. Toutefois, ces efforts ne suffisent pas pour assurer cette culture à l'ensemble des futurs maîtres¹².

Pour le Comité, le besoin d'inclure une culture religieuse de base dans la formation à l'enseignement et de renforcer la culture éthique, qui y est déjà présente, ne fait pas de doute. D'abord, la plupart de nos concitoyens les plus jeunes, dont les futurs maîtres, sont presque des « analphabètes religieux », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas les points de repère qui leur permettraient de saisir les enjeux religieux que comportent plusieurs phénomènes sociaux, politiques ou culturels. Cette inculture religieuse risque de se généraliser davantage dans le contexte créé par la réforme, où les jeunes ne reçoivent plus que 50 heures d'enseignement sur l'éthique et la religion, de la fin de la deuxième année du secondaire à la fin du cours collégial¹³. Une culture religieuse de base est indispensable pour interpréter correctement des événements comme ceux du 11 septembre 2001 et pour comprendre l'héritage culturel de n'importe quel peuple. Privés de cette culture, plusieurs de nos jeunes concitoyens n'ont pas les outils nécessaires pour faire les discernements et les choix qui s'imposent devant les messages des divers groupes religieux. Ce n'est pas seulement au Québec que l'on se préoccupe de cette situation. En France, le rapport Debray¹⁴ a constaté un manque de culture religieuse, en particulier chez les jeunes, et un clivage

¹¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Dans les écoles publiques du Québec : une réponse à la diversité des attentes morales et religieuses*, Québec, mai 2000, p. 11. Le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) a exprimé une opinion semblable : « Afin de tenir compte des réalités multiculturelle et multiethnique grandissantes au Québec, il est important, aux yeux du CAPFE, que tous les finissants soient sensibilisés aux autres religions et cultures de telle sorte qu'ils puissent être à l'aise. »

CAPFE, *Traitement de l'enseignement moral et religieux dans les nouveaux programmes de formation à l'enseignement agréés*, 14 novembre 2002, p. 2.

¹² L'initiative de l'Université du Québec en Outaouais en matière de formation morale mérite d'être signalée : elle propose le cours « Valeurs et société » à l'intérieur de tous ses profils de formation à l'enseignement secondaire.

¹³ Ces 50 heures sont celles du cours d'Éthique et culture religieuse donné en quatrième année du secondaire.

¹⁴ Régis DEBRAY, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, Paris, Odile Jacob, 2002, 64 p.

de plus en plus marqué entre les diverses communautés, mettant ainsi en évidence le besoin de renforcer l'étude du fait religieux à l'école publique.

Par ailleurs, le contexte nouveau découlant de la déconfessionnalisation du système scolaire a aussi rendu plus évident le besoin d'une culture religieuse dans la formation à l'enseignement. L'État se voit investi d'une responsabilité plus immédiate dans la prise en compte du facteur religieux en éducation à cause de la déconfessionnalisation des écoles publiques et de l'abolition des instances chargées de la gestion du religieux : les comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et les structures confessionnelles au sein du ministère de l'Éducation¹⁵. Compte tenu de ces changements, l'éducation au fait religieux devient davantage une exigence pour tout le système d'éducation. Il est donc encore plus nécessaire de traduire concrètement cette exigence dans la formation scolaire et de préparer les enseignantes et les enseignants en conséquence.

Enfin, l'approche culturelle de l'enseignement préconisée dans les orientations ministérielles sur la formation des maîtres¹⁶ fait aussi émerger le besoin d'intégrer une culture religieuse de base dans la formation de tous les maîtres et d'y renforcer la culture éthique. La première compétence définie dans ces orientations s'énonce ainsi : « Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions¹⁷. » La religion et l'éthique sont des composantes importantes de la culture¹⁸. Comme la sécularisation a marginalisé la religion et occasionné une perte de repères éthiques, les enseignantes et les enseignants sont de moins en moins, de fait, héritiers et, conséquemment, critiques et interprètes de ces aspects de la culture¹⁹. Aussi longtemps que l'on ne prendra pas les moyens nécessaires pour combler cette lacune dans la formation à l'enseignement, il sera quelque peu illusoire de parler de « maître cultivé²⁰ ». Le Comité souligne en terminant que sa position sur une culture éthique et religieuse est cohérente avec l'énoncé de politique éducative *L'école, tout un programme*²¹, qui met en évidence la nécessité de hausser le niveau culturel des programmes d'études.

¹⁵ La Loi sur l'instruction publique rend compte de cette responsabilité depuis l'ajout d'une clause à l'article 36 stipulant que l'école « doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement. »

¹⁶ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles*, Québec, 2001, p. 28-41.

¹⁷ *Ibid.*, p. 61.

¹⁸ Près de 80 % de la population mondiale définit son identité et son rapport au monde à partir, entre autres, d'une référence religieuse. Voir Niniam SMART (dir.), *Atlas des religions dans le monde*, Cologne, Könnemann, 2000, p. 13.

¹⁹ Ce document ministériel exhorte aussi les enseignants et enseignantes à « ...ne pas faire l'économie de points de repères fondamentaux pour pouvoir comprendre ou critiquer une société en mutation constante ou encore s'y adapter [...et à] ne pas se laisser séduire par l'aspect superficiel ou séduisant des choses au détriment du développement d'une pensée organisée, d'une solide culture et d'une distanciation critique. » Il est évident que les repères permettant de comprendre et de critiquer la société ont une composante éthique importante et qu'ils incluent des savoirs sur la diversité religieuse. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles*, Québec, 2001, p. 7.

²⁰ *Ibid.*, p. 37-41.

²¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative*. Québec, 1997, p. 13.

Ainsi, il faut réfléchir aux conditions qui permettront d'introduire une culture religieuse dans la formation de l'ensemble du personnel enseignant²² et d'en favoriser l'acquisition. Au minimum, les universités devraient fournir à tous les futurs maîtres les outils intellectuels qui leur permettront de parler adéquatement et de façon impartiale du fait religieux et de construire leur savoir en ce domaine comme dans tous les champs du savoir.

1.3 L'EFFECTIF ÉTUDIANT DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE ET DE LA RELIGION AU SECONDAIRE

À l'automne 2002, les universités québécoises francophones²³ n'ont accueilli que cinq nouveaux étudiants dans les programmes de formation à l'enseignement de la morale et de la religion au secondaire, comparativement à une moyenne de 63 entre 1994 et 1999. Ces cinq étudiants ont été admis au programme de BES, profil « développement personnel », élaboré par l'UQAM. Aucun programme de BES, profil « univers social et développement personnel », n'a pu démarrer, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Cette chute des nouvelles inscriptions a accentué un mouvement de baisse déjà observable, dont les principales causes ont été évoquées plus haut. Il s'agit des décisions touchant le domaine du développement personnel prises dans le contexte de la réforme du curriculum scolaire et de la redéfinition de la place de la religion à l'école.

Cette chute des inscriptions est symptomatique de la perception qu'ont les candidats à la formation des maîtres de l'avenir du domaine du développement personnel. Selon les indices recueillis, les personnes qui envisagent une carrière dans ce domaine se questionnent sur la faisabilité des tâches qu'on leur demandera d'accomplir et, plus fondamentalement, sur la survie du domaine comme tel à moyen et à long termes. Les signaux qu'ils reçoivent de différentes sources (universités, écoles, syndicats et milieux ecclésiaux) sont pour la plupart peu encourageants, ce qui explique que plusieurs se tournent vers d'autres disciplines. Ceux qui persévèrent sont poussés par la conviction qu'il existe d'énormes besoins de formation chez les jeunes en ce qui a trait notamment aux défis éthiques, à la diversité religieuse et à la quête de sens. Il existerait donc un bassin d'aspirants à l'enseignement prêts à se former dans ce domaine s'ils recevaient des signaux positifs concernant son avenir.

²² L'examen des productions universitaires développant les aspects éducatifs de la prise en compte du religieux ou du spirituel à l'école, particulièrement en Amérique du Nord, pourrait servir à préciser ce qu'il convient d'offrir comme culture religieuse de base. Nel NODDINGS, *Educating for intelligent belief or unbelief*, New York, Teachers College Press, 1993, 156 p.; John P. MILLER, *Education and the Soul. Toward a Spiritual Curriculum*, Albany, State University of New York Press, 2000, 168 p.

²³ Les chiffres sont plus difficiles à interpréter pour les universités anglophones, parce que leurs programmes de formation des maîtres n'étaient pas structurés de la même façon pendant les années sur lesquelles porte cette étude. Par ailleurs, les inscriptions dans le secteur de la religion n'y suivent pas la même courbe descendante, parce que leurs étudiants et étudiantes, habitués à des cours de sciences religieuses au collège, choisissent plus spontanément d'inclure une composante religieuse dans leur formation à l'enseignement et, aussi, parce qu'ils se préparent à travailler dans des écoles souvent plus petites où ils assumeront des tâches morcelées qui incluront souvent de l'enseignement sur la religion. À l'inverse, les lacunes observées dans la formation religieuse des jeunes francophones, dont il a été question plus haut, semblent expliquer qu'ils soient peu portés à se tourner vers la formation à l'enseignement de la religion.

Les annexes 3, 4 et 5 rendent compte de la baisse d'effectif étudiant dans les programmes de formation des maîtres dans le domaine du développement personnel.

CHAPITRE 2 LES ENJEUX

Trois enjeux se dégagent essentiellement de la lecture de la situation faite dans les pages précédentes : le risque de pénurie d'enseignantes et d'enseignants qualifiés dans le domaine du développement personnel, la perte appréhendée de l'expertise universitaire nécessaire pour former ces maîtres et la survie du domaine du développement personnel.

2.1 RISQUE DE PÉNURIE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS QUALIFIÉS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Selon la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, le réseau public emploie près de 1200 enseignantes et enseignants à temps plein dans le domaine du développement personnel en 2003-2004. À ce nombre, s'ajoutent plus de 400 personnes travaillant à temps partiel et le personnel du réseau privé. En se basant sur un taux de renouvellement de 3 à 4% et en tenant compte de la baisse à venir du nombre d'élèves, on peut anticiper des besoins de recrutement supérieurs à 40 personnes annuellement dans ce domaine pendant les prochaines années.

Pour établir ces besoins de façon plus précise, il faudrait cependant tenir compte de deux facteurs aux effets contraires : le processus de mise en œuvre de la réforme, notamment l'étalement du retrait de diverses matières (Formation personnelle et sociale, Éducation au choix de carrière et Économie familiale) et le grand nombre d'enseignantes et d'enseignants qui se recyclent dans d'autres domaines. En effet, environ 300 des 400 personnes, qui, de l'année 2000-2001 à l'année 2002-2003, se sont prévalu des mesures de résorption et de recyclage mis en place par le Ministère à l'intention du personnel touché par les modifications à la Loi sur l'instruction publique et au curriculum, enseignent dans le domaine du développement personnel.

Quoiqu'il en soit, on peut affirmer que, depuis quelques années, les universités ne forment pas suffisamment de candidats à l'enseignement dans le secteur de la morale et de la religion pour satisfaire aux besoins de recrutement. Si l'on n'agit pas rapidement, on risque d'assister à une pénurie de personnel enseignant qualifié dans le domaine du développement personnel. Il faut donc mettre en place les conditions qui permettront de retenir le personnel dans ce domaine et créer des perspectives de carrière attrayantes pour les candidates et les candidats.

2.2 PERTE APPRÉHENDÉE D'EXPERTISE UNIVERSITAIRE EN FORMATION DES MAÎTRES DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

La chute des inscriptions en formation des maîtres dans le domaine du développement personnel risque de se répercuter sur l'expertise universitaire. À l'automne 2002, des programmes n'ont pas démarré dans plusieurs universités québécoises, faute d'un nombre suffisant d'étudiants. Si cette situation dure pendant un certain temps, on risque d'assister à l'élimination des programmes de formation. De plus, des départements de théologie, d'éthique ou de sciences religieuses offrant la

formation disciplinaire aux futurs maîtres du domaine du développement personnel ont dû fermer leurs portes ou sont menacés de fermeture²⁴, d'où le risque de perte d'expertise.

Comme il sera difficile, pendant les prochaines années, de respecter les moyennes cibles établies par les universités pour le maintien des programmes, il faudrait, à tout le moins, penser à des mesures transitoires, notamment à un soutien financier, pour aider les unités universitaires responsables de la formation des maîtres en éthique et culture religieuse à conserver leurs programmes.

2.3 SURVIE DU DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Ce troisième enjeu est la conséquence des deux précédents : s'il n'y a plus de personnel formé pour enseigner les programmes de morale et de religion au primaire et au secondaire et si l'expertise universitaire pour former ce personnel disparaît, faute de candidats, le domaine d'apprentissage du développement personnel ne pourra pas survivre bien longtemps. La survie de ce domaine est donc un enjeu fondamental qui se profile derrière les problèmes de la formation des maîtres. Cette situation survient, rappelons-le, dans le contexte où de nombreuses décisions ministérielles ont confirmé la nécessité de conserver ce domaine dans le curriculum et où la volonté des parents de conserver dans les écoles des enseignements portant sur l'éthique et la religion est connue²⁵.

²⁴ À l'Université du Québec à Rimouski, le département de sciences religieuses et d'éthique a été fermé en juillet 2002 à cause d'une baisse d'inscriptions dans l'ensemble de ses programmes ainsi qu'en formation des maîtres dans le domaine de l'éthique et de la religion. À l'Université du Québec à Trois-Rivières, la fermeture du département de théologie et de sciences religieuses est prévue pour le 31 décembre 2003. La diminution de 9 à 3 unités dans la formation en éthique et en religion des maîtres du primaire, due à l'abolition des règlements du Comité catholique dans la foulée du projet de loi n°118, a été un facteur important de la diminution du nombre de candidats. Par contre, à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'intégration du département de sciences religieuses et d'éthique à celui des sciences humaines n'a entraîné aucune perte d'expertise, puisque les programmes ont été transférés dans leur intégralité. À l'Université du Québec à Montréal, le département des sciences religieuses, dont 80 % de l'effectif étudiant est en formation des maîtres, voit diminuer ses inscriptions depuis quelques années à cause de la baisse dans ce champ de formation.

²⁵ Les données relevées par le Groupe de travail sur la place de la religion à l'école révèlent que 89 % des parents des commissions scolaires francophones et 83 % des parents des commissions scolaires anglophones désirent un enseignement, soit culturel ou confessionnel, portant sur la religion. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE, *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise*, Québec, gouvernement du Québec, 1999, p. 205.

CONCLUSION

D'après le Comité, ce qui est en jeu ultimement dans ce débat, c'est la capacité de l'école de répondre aux attentes de la société concernant la formation de personnes libres et de citoyens responsables, le développement du jugement moral, l'acquisition d'une culture religieuse et l'éducation au vivre-ensemble dans le contexte d'une société pluraliste. Le domaine du développement personnel répond donc à des besoins éducatifs précis des jeunes; il contribue de plus d'une façon à leur formation intégrale et citoyenne, bien que dans l'état actuel des choses il s'acquitte plus difficilement de ce rôle. Le Comité creusera cette question prochainement.

Ainsi, les besoins éducatifs des jeunes en matière d'éthique et de religion constituent le critère essentiel en fonction duquel la formation des maîtres doit être révisée. Plusieurs travaux ont contribué à clarifier ces besoins²⁶. Le Comité s'appuie sur certains de ces travaux pour identifier les principaux thèmes qui devraient être abordés dans les enseignements sur l'éthique et la religion afin de répondre aux besoins des jeunes : les grandes questions existentielles; la contribution des principales traditions religieuses et séculières du Québec au patrimoine culturel et spirituel québécois et universel; les religions amérindiennes, les grandes traditions religieuses et les nouvelles religions; les conditions du vivre-ensemble dans une société pluraliste; les défis éthiques contemporains et la formation du jugement moral; le rapport de la vérité religieuse aux autres savoirs disponibles dans le monde moderne.

Tout en rappelant que les solutions durables aux problèmes de la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel passent nécessairement par une révision de ce domaine, le Comité propose tout de même certaines mesures qui lui semblent importantes pour redresser la situation.

Au secondaire et au primaire, les enseignants et enseignantes de toutes les disciplines devraient posséder les compétences et les connaissances leur permettant, au minimum, d'aborder sommairement des questions d'éthique ou de religion avec leurs élèves et d'intervenir adéquatement devant une situation comportant une dimension religieuse ou morale. Il est urgent d'accroître les compétences de tous les enseignants et enseignantes en inter-culturalisme par une meilleure connaissance de la diversité religieuse et des conditions du vivre-ensemble dans une société pluraliste. Une culture éthique et religieuse de base devrait donc être intégrée à leur formation, ce qui n'enlèverait rien à la nécessité d'avoir des enseignants spécialisés.

Au primaire, on demande aux titulaires d'être sensibles à la complexité des questions éthiques et religieuses et d'en connaître les rudiments. Leur formation actuelle leur permet difficilement d'atteindre ce but. Il faut donc renforcer leur formation dans ce domaine pour s'assurer qu'ils peuvent accompagner les élèves dans leur questionnement sur l'éthique et la religion et ainsi leur donner accès à ces dimensions. Par ailleurs, il faut aussi trouver de nouveaux aménagements pour

²⁶ Voir, entre autres, certains ouvrages cités en bibliographie.

garantir que l'enseignement moral et l'enseignement religieux sont dispensés par des maîtres intéressés par ces sujets.

La formation actuellement offerte aux enseignantes et enseignants du secondaire en éthique et en religion est insuffisante en regard des objets de formation définis plus haut. Le programme de BES à profil mixte, adopté par la plupart des universités, ne réserve pas assez de temps au domaine du développement personnel. Si l'on doit conserver cette formule, il faudra dépasser la logique actuelle, que l'on pourrait qualifier de comptable, et reconsidérer les besoins éducatifs des élèves relatifs à ce domaine ainsi que la complexité des questions touchant l'éthique et la religion. La prise en compte de ces deux réalités doit aussi nous amener à évaluer la possibilité de remplacer ce programme par un programme de BES, profil « développement personnel », enrichi à partir de la redéfinition du domaine du développement personnel. Par ailleurs, un plan d'action en formation continue s'impose pour assurer la qualité de la formation du personnel enseignant.

Le Comité est d'avis qu'une formation unique devrait être offerte aux futurs enseignants et enseignantes du domaine du développement personnel. Cette formation devrait être définie à partir des orientations ministérielles, qui mettent l'accent sur la professionnalisation de l'acte d'enseigner. Elle permettrait d'acquérir les compétences et les objets de savoir essentiels à l'enseignement de l'éthique et du fait religieux au secondaire. Le Comité constate que la fragmentation actuelle des offres de formation dans ce domaine en fonction de la diversité des programmes d'études du secondaire a une incidence négative sur la qualité de ces offres. Il est par ailleurs conscient que la mise en place d'une formation unique soulève la question de la viabilité de l'actuel régime d'option et il compte revenir sur cette question dans un avenir prochain. De plus, pour s'assurer que cette formation unique profite des avancées des différentes disciplines pertinentes, il faudrait que ses contenus de base soient conçus selon une approche multidisciplinaire incluant les diverses composantes universitaires intéressées par l'éthique et le fait religieux.

Bref, le Comité insiste sur le fait que les problèmes concernant la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel sont intimement liés à la précarisation que connaît ce domaine d'apprentissage depuis quelques années. Ainsi, les solutions ne doivent pas porter seulement sur la formation des maîtres. Il faut revoir rapidement la configuration de ce domaine et sa place dans le curriculum. Le milieu de l'éducation a besoin d'un signal clair de la part du ministre à ce sujet, notamment pour accélérer la réflexion sur les clauses dérogatoires qui permettent le maintien des enseignements de type confessionnel et de l'actuel régime d'option. Le Comité entend faire de cette question son principal objet de réflexion dès 2003-2004. Il appelle tous les intéressés du milieu de l'éducation à collaborer à la recherche de solutions porteuses d'avenir et invite le ministre de l'Éducation à faire connaître, dans les meilleurs délais, ses intentions relativement au devenir de ce domaine de formation.

Enfin, le Comité veut souligner en terminant que le débat sur l'avenir de ce domaine devrait intéresser tout citoyen soucieux de l'éducation des jeunes et de notre devenir collectif. En faisant ce débat, il faudra se rappeler que ce n'est pas seulement la capacité de notre système d'éducation de répondre aux besoins de formation des jeunes en matière d'éthique et de religion qui est en jeu,

mais aussi les moyens que nous nous donnerons comme société pour vivre ensemble harmonieusement dans le Québec pluraliste d'aujourd'hui et de demain.

RECOMMANDATIONS

Considérant

- la crise que connaît la formation des maîtres dans le domaine du développement personnel et l'ensemble des facteurs qui l'ont suscitée;
- les besoins éducatifs des élèves en matière d'éthique, de spiritualité et de religion;
- les attentes de la société à l'égard de l'école en ce qui concerne notamment la formation du jugement moral, l'éducation aux valeurs démocratiques, l'apprentissage du vivre-ensemble et l'ouverture à la diversité culturelle et religieuse;
- la pertinence de renforcer le partenariat entre tous les milieux concernés par la formation des maîtres dans ce domaine, en particulier l'articulation entre les besoins des écoles et l'offre des universités;

Le Comité sur les affaires religieuses recommande au ministre

- de faire connaître ses intentions concernant le devenir du domaine du développement personnel;
- de s'assurer qu'une solide culture éthique et religieuse fait partie de la formation à l'enseignement de tous les maîtres du primaire et du secondaire;
- de s'assurer que les futurs titulaires du primaire, qui sont généralement chargés de l'enseignement moral et de l'enseignement religieux, reçoivent une formation initiale suffisante dans le champ de la morale et de la religion, en plus de la formation en culture éthique et religieuse offerte à tous les maîtres;
- de préciser, sur la base des finalités et des contenus de formation définis dans cet avis, les paramètres d'une formation des maîtres unique qui préparerait à l'enseignement de l'éthique et du fait religieux au secondaire.

ANNEXES

**OFFRE DE FORMATION DES MAÎTRES
ENSEIGNEMENT MORAL ET ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
ANNÉE 2003-2004
BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (BEPEP)**

ANNEXE 1

UNIVERSITÉS	CRÉDITS OBLIGATOIRES	CRÉDITS OPTIONNELS	CONTENUS	REMARQUES OU DESCRIPTIONS
Université Bishop's	0	3	Introduction to Religion	L'étudiante ou étudiant choisit 2 cours dans une liste de 4 activités (cours) qui inclut le cours mentionné.
Université Concordia	0	6	Promoting Moral and Spiritual Attitudes and Values in Young Children OU Catholic Moral and Religions teaching in the context of Quebec Schools	L'étudiante ou étudiant choisit 4 cours dans une liste de 12 activités qui inclut les deux cours mentionnés.
Université Laval	3		Éléments de culture religieuse et morale au préscolaire et au primaire	
		6	Le volet <i>Éthique, culture religieuse et philosophie</i> comprend cinq cours dont: Éducation et culture morale au préscolaire et au primaire Éducation et culture religieuse au préscolaire et au primaire	Parmi les quatre volets offerts, l'étudiante ou étudiant en choisit deux. Il choisit deux cours dans chaque volet retenu.
Université McGill	2		Catholic Religious Education (K/Elem)	
		3	Philosophy of Catholic Education	L'étudiante ou étudiant choisit « Philosophical Foundations » ou le cours mentionné.
Université de Montréal	3		Didactique : religion et morale chrétienne OU Didactique de la morale au primaire	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	3		Didactique de l'enseignement moral et religieux au primaire	
Université du Québec à Chicoutimi	0	3	Culture religieuse et éducation	L'étudiante ou étudiant choisit 2 cours dans une liste de 10 activités qui inclut le cours mentionné.

UNIVERSITÉS	CRÉDITS OBLIGATOIRES	CRÉDITS OPTIONNELS	CONTENUS	REMARQUES OU DESCRIPTIONS
Université du Québec à Montréal	3		Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire OU Traditions religieuses du monde contemporain OU Didactique de l'enseignement religieux au primaire	
		1	Développement moral et philosophie pour enfants	L'étudiante ou étudiant choisit 1 cours dans une liste de 7 activités qui inclut le cours mentionné.
Université du Québec en Outaouais	3		Fondements de la foi catholique et des grandes religions du monde	
Université du Québec à Rimouski	3		Enseignement moral et religieux catholique au primaire OU Enseignement moral au primaire OU Pédagogie interculturelle et éducation à la citoyenneté	
Université du Québec à Trois-Rivières	3		Didactique de la formation morale OU Didactique de l'enseignement moral et religieux catholique au préscolaire et au primaire	
Université de Sherbrooke	6		La morale, réalité dynamique en évolution L'élève, artisan de son éducation morale La tradition catholique, une tradition vivante L'enseignement moral et religieux : didactique	L'étudiante ou étudiant choisit 2 activités parmi les 4 proposées.

**OFFRE DE FORMATION DES MAÎTRES
ENSEIGNEMENT MORAL ET ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
ANNÉE 2003-2004**

ANNEXE 2

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (BES)

UNIVERSITÉS	PROFILS	CRÉDITS OBLIGATOIRES	CRÉDITS OPTIONNELS	CONTENUS	REMARQUES OU DESCRIPTIONS
Université du Québec à Montréal	DP ²⁷ (agrément jusqu'au 1 ^{er} juillet 2003)	30		3 cours d'éthique et 7 cours de religion	
		12 à 15 14 à 18		4 ou 5 cours choisis dans la série <i>Religions du monde</i> 5 ou 6 cours choisis dans la série <i>Éthique, culture et société</i>	Ce programme comporte également 11 crédits de formation didactique et 18 crédits de formation pratique, en plus des 32 crédits de formation communs à toutes les concentrations.
Université Laval	US et DP ²⁸ (agrée)	27			Ce programme compte 42 crédits en histoire et 27 en morale et en religion.
		(3)		(Formation éthique et enseignement secondaire)	Ce cours porte sur l'éthique de la profession d'enseignante ou enseignant. Cependant, il propose aussi aux étudiants et étudiantes une démarche de clarification des valeurs et des positions morales.
Université McGill	US et DP	18			L'étudiante ou étudiant choisit ces 18 crédits dans une liste de 18 cours (54 crédits) portant sur l'éthique, le christianisme et les autres grandes religions. Ce programme compte aussi 39 crédits en histoire.
			3	The Hasidic Movement	L'étudiante ou étudiant peut choisir le cours mentionné dans une liste de 39 cours.
			3	Philosophy of Catholic Education	L'étudiante ou étudiant peut choisir le cours mentionné dans une liste de 2 cours.

²⁷ Développement personnel

²⁸ Univers social et développement personnel

UNIVERSITÉS	PROFILS	CRÉDITS OBLIGATOIRES	CRÉDITS OPTIONNELS	CONTENUS	REMARQUES OU DESCRIPTIONS
Université du Québec à Chicoutimi	US et DP (à l'étude pour agrément)	9		La Bible et son univers Éthique fondamentale Dimension spirituelle de l'être humain	Ce programme compte aussi 36 crédits disciplinaires en histoire.
		12			L'étudiante ou étudiant choisit 4 cours parmi 32 cours de sciences religieuses et d'éthique.
Université du Québec à Rimouski	US et DP (agrée)	15		Introduction à la science morale Histoire des morales Laboratoire de clarification des valeurs personnelles Évolution de la mentalité et des mœurs québécoises Religions et fait religieux	Ce programme compte aussi 42 crédits disciplinaires en histoire.
		9			L'étudiante ou étudiant choisit 3 cours parmi 14 cours de sciences religieuses et d'éthique.
Université Laval	US ²⁹ (agrée)	(3)		(Formation éthique et enseignement secondaire)	
			3	Les morales et leurs sources	L'étudiante ou étudiant choisit 1 cours dans une liste de 4 activités qui inclut le cours mentionné.
			3	Religions et sociétés en Europe moderne OU Histoire du catholicisme québécois OU Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Age OU L'univers de la Bible	L'étudiante ou étudiant choisit 1 cours dans une liste de 9 activités qui inclut les 4 cours mentionnés.
Université de Montréal	US (agrée)	0	0		La concentration en morale et religion a été offerte pour la dernière fois en 2000.

²⁹ Univers social

UNIVERSITÉS	PROFILS	CRÉDITS OBLIGATOIRES	CRÉDITS OPTIONNELS	CONTENUS	REMARQUES OU DESCRIPTIONS
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	US (agrée jusqu'au 1 ^{er} juillet 2003)	0	0		
Université du Québec en Outaouais	US (à l'étude pour agrément)	3		Valeurs et société	Cours aussi obligatoires dans le profil « Français » et le profil « Mathématiques ». Il s'agit d'un cours de morale fondamentale à l'intérieur duquel sont abordées les questions de déontologie professionnelle.
Université du Québec à Trois-Rivières	US (agrée jusqu'au 1 ^{er} juillet 2003)	3		Éthique appliquée OU Les grandes traditions religieuses	
Université de Sherbrooke	US (agrée jusqu'au 1 ^{er} juillet 2003)	0	0		Il n'y a plus de concentration en morale et en religion depuis 1994.
Université Bishop's					N'offre pas de programme d'US et de DP.
Université Concordia					N'offre pas de programme de BES.

RELEVÉ DES NOUVELLES INSCRIPTIONS DU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1994 AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 2002 DANS LES PROGRAMMES REVISÉS DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE³⁰

FORMATION DE LA PERSONNE

Université	Nouveaux inscrits								Automne 2002
	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	Inscr.
UNIVERSITÉ LAVAL									
Économie familiale - Formation personnelle et sociale - Enseignement moral (10.1.661.11) Le nouveau programme n'a pas été offert à l'automne 2002.	13	7	6	2	—	—	—	—	—
Enseignement moral - Formation personnelle et sociale - Éducation au choix de carrière (10.1.661.13)	—	7	10	8	—	—	—	—	—
Enseignement moral et religieux catholique - Formation personnelle et sociale - Éducation au choix de carrière (10.1.661.14)	—	2	8	1	—	—	—	—	—
Université de Montréal									
Enseignement de la morale (1-835-1-6) et de la religion (1-835-1-7)	17	20	27	12	13	23	8	—	—
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)									
Baccalauréat d'enseignement secondaire en sciences religieuses (7961)	1	4	5	4	3	1	4	2	—
Université du Québec à Montréal									
Formation (sociale, religieuse et morale) de la personne (7970)	20	31	42	39	25	27	16	12	5
TOTAL – UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	51	71	98	66	41	51	28	14	5
Université McGill									
Moral and religious education (plus History, Geography and English)	—	7	5	1	2	7	2	15	20
Religious studies (plus History and Geography)	—	2	2	1	5	2	0	2	2

³⁰ Ces données sont tirées d'un document de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) daté du 11 octobre 2002.

**NOMBRE TOTAL DES INSCRIPTIONS DU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1997 AU TRIMESTRE
D'AUTOMNE 2001 DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE³¹**

Université	Programme	Nom de la composante	1997	1998	1999	2000	2001
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary 2 subjects english/moral	1				
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/biology	1		1	2	2
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/bus ed	1	1			
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/chemistry	1	1	1	1	
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/economics	1				
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/english	18	17	20	34	38
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/general science			1	2	1
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/geography		2	2	4	1
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/history	6	8	11	11	16
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/math	2	1	2	2	3
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec moral/physics	1				
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec pe/moral ed	4	3	1		
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec pe/religious studies catholic	1	1	2	1	
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies catholic/english	5	6	9	4	4
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies catholic/history	1	3	1		
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies catholic/math		1	1	1	
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies catholic/moral ed	2	2	2	2	2
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies catholic/rel. studies protestant					1
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies jewish/english			1		
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies jewish/history		2	2	1	2
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies jewish/moral ed		1	2	2	3
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies protestant/english	1				
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies protestant/geography			1		
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec religious studies protestant/moral ed		1	1		
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec t.f.s./moral	1	1	1	1	
McGill	Bacc.	B.Ed. secondary ed sec tesl/moral ed	4	3	2	1	
		Total	51	54	64	69	73
Laval	Bacc.	Bacc. en ens. sec. - ens. moral – form. pers. et sociale	22	8	2		
Laval	Bacc.	Bacc. en ens. sec. - ens. moral rel. catholique – form. pers. et sociale	3	1	1		
Laval	Bacc.	Bacc. en ens. sec. - économie familiale – form. pers. et sociale	5	3			
Laval	Bacc.	Bacc. en ens. sec. - économie familiale – form. pers.	16	4	1	1	1
		Total	46	16	4	1	1
UQAC	Bacc.	Baccalauréat en ens. des sciences religieuses	10	5	5	2	1
UQAC	Certificat	Certificat de perfect. en ens. second. (ens. moral)		3	1	1	
UQAC	Certificat	Certificat de perfect. en ens. second. (ens. religieux)			1	1	1
UQAC	Bacc.	Baccalauréat en ens. secondaire (ens. religieux)	9	8	7	8	6
		Total	19	16	14	12	8

³¹ Ces données sont tirées de la banque de données du ministère de l'Éducation.

UQAM	Bacc.	Baccalauréat en ens. moral et religieux	15	1	2	1	
UQAM	Bacc.	Baccalauréat en ens. secondaire (ens. religieux et ens. moral)	27			76	58
UQAM	Bacc.	Baccalauréat en ens. secondaire (formation religieuse et morale)	109	101	100		
UQAM	Bacc.	Baccalauréat en ens. secondaire (français et ens. moral)					8
Total			151	102	102	77	66
UQTR	Certificat	Certificat de perfect. en ens. secondaire (form. morale, pers. et sociale)	3		1	1	1
UQTR	Certificat	Certificat de perfect. en ens. secondaire (religion et morale catholique)	4	1			
Total			7	1	1	1	1
Montréal	Bacc.	Ens. moral au secondaire	41	45	55	45	31

**RELEVÉ DES DIPLOMES OBTENUS DE 1992 A 2002 DANS LES PROGRAMMES DE
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Université et diplôme	Nombre de diplômes obtenus										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UNIVERSITÉ LAVAL											
Mineure ou certificat en éducation morale ³²	8	6	10	4	10	18	10	5	6	2	n/d
Bacc. en enseignement moral et religieux ³³	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	15	30	23	24	11	0
Université de Montréal³²											
Bacc. en enseignement moral et religieux	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	16	9	18	21	6	8
Université du Québec à Chicoutimi³¹	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bacc. bidisc. en enseignement secondaire (ens. religieux)	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	n/d
Bacc. en enseignement des sciences religieuses	2	4	4	7	7	2	6	1	2	1	n/d
Certificat de perfect. en ens. secondaire (ens. moral)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	n/d
Université du Québec à Montréal³¹	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
Bacc. bidisc. en ens. sec. (ens. religieux et ens. moral)	0	0	0	0	0	0	15	19	25	18	n/d
Bacc. en enseignement moral et religieux	9	21	28	28	47	16	10	0	1	0	n/d
Bacc. bidisc. en ens. sec. (français et ens. moral)	0	0	0	0	0	0	0	0	9	13	n/d
Certificat en éducation morale	17	13	10	13	18	30	14	12	7	4	n/d
Université McGill³¹	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bacc. of education (jewish studies)	0	0	0	0	5	12	2	6	3	4	n/d
Université du Québec à Trois-Rivières³¹	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bacc. en ens. de la morale et de la religion catholique au secondaire	2	3	4	8	8	2	1	0	0	1	n/d
Université du Québec à Rimouski³¹	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Certificat en éducation morale	17	6	2	2	0	0	1	0	4	0	n/d

³² Ces données sont tirées de la banque de données du Ministère de l'Éducation.

³³ Ces données ont été recueillies auprès des universités.

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Nancy BOUCHARD	Professeure Directrice des programmes de premier cycle Département des sciences religieuses Université du Québec à Montréal
Spencer BOUDREAU	Directeur du bureau des stages Faculté des sciences de l'éducation Université McGill
Jacques FRANCOEUR	Ancien directeur des services éducatifs Commission scolaire Marie-Victorin
Sophie LAPORTE	Enseignante École secondaire Pierre-Laporte Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Denyse MOREAU	Spécialiste en formation initiale des enseignantes et enseignants Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire Ministère de l'Éducation du Québec
Marc TURGEON	Professeur et doyen Faculté des sciences de l'Éducation Université du Québec à Montréal

MEMBRES DU COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES

Jean-Marc CHARRON Président	Théologien et doyen Faculté de théologie Université de Montréal
Rafat Noor KHAN	Parent d'élève du primaire
Jacques RACINE	Parent d'élève du primaire
Richard FLIBOTTE	Parent d'élève du secondaire
Béatrice SWIFT	Parent d'élève du secondaire
Lison JEAN	Enseignante au primaire École L'Aquarelle Commission scolaire des Phares
Gilles HÉROUX	Enseignant au secondaire École d'Éducation internationale Commission scolaire des Patriotes
Roch BÉRUBÉ	Directeur des services éducatifs Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Dominique MACCONAILL	Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire École secondaire St-Maxime Commission scolaire de Laval
Thomas DE KONINCK	Philosophe Faculté de philosophie Université Laval
Patricia KIRKPATRICK	Théologienne Faculté des sciences religieuses Université McGill
Fernand OUELLET	Spécialiste en sciences religieuses et en éducation interculturelle Université de Sherbrooke
Christine CADRIN-PELLETIER	Secrétaire aux affaires religieuses Ministère de l'Éducation

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMANN, Maurice. *Le protestantisme et l'école. Plaidoyer religieux pour un nouvel enseignement laïc*, Genève, Labor et Fides, 1999, 128 p.
- CHARRON, André. *École et religion, Le débat*, Montréal, Fides, 1995, 214 p.
- COMITÉ CATHOLIQUE. *La formation des maîtres en enseignement moral et religieux catholique au primaire, avis au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse*, Québec, gouvernement du Québec, septembre 2000, 8 p.
- COMITÉ D'AGRÈMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT. *Traitement de l'enseignement moral et religieux dans les nouveaux programmes de formation à l'enseignement agréés*, 14 novembre 2002, 16 p.
- COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. *Rites et Symboles religieux à l'école. Défis éducatifs de la diversité*, Québec, ministère de l'Éducation, mars 2003, 122 p.
- COQ, Guy. *Démocratie. Religion. Éducation*, Paris, Mame, 1993, 303 p.
- DEBRAY, Régis. *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, Paris, Odile Jacob, 2002, 64 p.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE. *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise*, Québec, gouvernement du Québec, 1999, 282 p.
- LEFEBVRE, Solange (dir.). *Religion et identités dans l'école québécoise. Comment clarifier les enjeux*, Montréal, Fides, 2000, 191 p.
- MARZOUK, Abdellah, Pauline COTE et John KABANO. *École, éducation à la citoyenneté et diversité culturelle*, (document d'orientation), Rimouski, Les Éditions GREME, 1997, 61 p.
- MILLER, John P. *Education and the Soul. Toward a Spiritual Curriculum*, Albany, State University of New York Press, 2000, 168 p.
- MILOT, Micheline et Fernand OUELLET. *Religion, éducation et démocratie*, Montréal-Paris, Harmattan, 1997, 257 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Dans les écoles publiques du Québec : une réponse à la diversité des attentes morales et religieuses*, Québec, gouvernement du Québec, mai 2000, 18 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative*, Québec, Gouvernement du Québec, 1997, 40 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec, gouvernement du Québec, 2001, 253 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire. Enseignement primaire*, Québec, 2001, 350 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, Québec, gouvernement du Québec, 1996, 90 p.

NODDINGS, Nel. *Educating for intelligent belief or unbelief*, New York, Teachers College Press, 1993, 156 p.

PAGÉ, Michel, Fernand OUELLET et Luiza CORTESAO. *L'éducation à la citoyenneté*, Sherbrooke, Éditions du CRP, Faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, 2001, 372 p.

SCHREINER, Peter (éd.). *Religious Education in Europe. A collection of basic information about RE in European countries*, Münster, ICCS et Comenius-Institut, Protestant Center for studies in Education, 2000, 182 p.

Pour tout renseignement relatif au présent avis, s'adresser au
Comité sur les affaires religieuses (CAR)
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 643-7070
Télécopieur : (418) 644-7142
Adresse électronique : car@meq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.meq.gouv.qc.ca.

**Comité
sur les affaires
religieuses**

Québec

